

NOTE d'INFORMATION

95.33

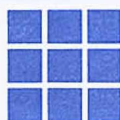
Juillet 1995

Les compétences en lecture, en calcul et en géométrie des élèves à l'entrée au CE2 et en sixième

Les nomenclatures de compétences en lecture, en calcul et en géométrie définies par la DEP, l'Inspection générale et les directions pédagogiques proposent une approche hiérarchisée des contenus des exercices figurant dans les protocoles d'évaluation diagnostique de masse de CE2 et de sixième et permettent une première approche des résultats des élèves à ces évaluations.

Ainsi, en septembre 1994, huit élèves sur dix entrent en CE2 en maîtrisant les compétences de base en lecture (connaître les mots courants, déchiffrer les mots inconnus), et six sur dix les compétences de base en calcul et maîtrisent donc l'addition des entiers.

De façon analogue, six élèves sur sept entrent en sixième en maîtrisant au moins les compétences de base de lecture (saisir l'explicite d'un texte). Huit élèves sur dix maîtrisent au moins les compétences de base de calcul (connaître et utiliser les entiers, connaître les règles élémentaires sur les décimaux) et six entrants en sixième sur dix maîtrisent au moins les compétences de base de géométrie (connaître et tracer des figures usuelles dans le plan).



DIRECTION
DE L'ÉVALUATION
ET DE LA PROSPECTIVE

En 1993, pour mieux caractériser de façon simple et utile les acquisitions des élèves en début de CE2 et de sixième, une nomenclature des compétences en lecture ou en calcul a été définie à partir des épreuves d'évaluation utilisées à la rentrée 1992. Cette nomenclature propose une répartition des items en lecture et en calcul selon trois niveaux hiérarchisés : compétences de base, compétences approfondies et compétences remarquables.

Cette année, les épreuves de français et de mathématiques utilisées à la rentrée 1994 à l'entrée en CE2 et en sixième ont fait l'objet d'une analyse de résultats selon ces nomenclatures. Les items en géométrie de l'épreuve de sixième ont également été intégrés dans l'analyse.

La répartition des items en lecture, en calcul et en géométrie selon les trois niveaux de compétences a été établie conjointement avec les inspections générales de lettres et de mathématiques, les directions pédagogiques du ministère (Direction des écoles et Direction des lycées et collèges) et la Direction de l'évaluation et de la prospective, à partir de la seule analyse du contenu de chaque item.

La mise en perspective des résultats de 1994 et de 1992 montre que la répartition des élèves selon les trois niveaux de compétences en lecture et en calcul est du même ordre de grandeur. Les écarts constatés proviennent essentiel-

lement des exercices utilisés qui sont renouvelés annuellement, et dont les niveaux d'exigence peuvent varier d'une année à l'autre dans un même bloc de compétences. La lecture des résultats doit donc être faite toujours en référence à l'épreuve utilisée et les répartitions ne peuvent être comparées terme à terme.

■ En septembre 1994, sur dix entrants en CE2,

- deux ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture (reconnaître des mots courants, déchiffrer des mots inconnus et comprendre un texte simple) ;

- huit maîtrisent les compétences de base, parmi lesquels près de six maîtrisent uniquement celles-ci ; entre un et deux maîtrisent les compétences de base et les compétences approfondies (retrouver des informations simples contenues de manière non explicite dans un texte) ; enfin, un peu plus d'un sur vingt maîtrise les compétences remarquables en lecture (comprendre un texte en mettant en relation les informations qu'il contient), et donc l'ensemble des compétences.

Parmi les élèves qui ne maîtrisent que les compétences de base en lecture (59 % des élèves en début de CE2), près d'un sur deux a répondu à au plus 8 des 15 items qui composent le bloc des compétences approfondies, et est donc éloigné du seuil de réussite fixé à 75 % des

items. À l'opposé, un élève sur quatre a correctement répondu à 10 ou 11 des 15 items (c'est-à-dire est proche du seuil de réussite qui correspond à 75 % des 15 items, soit 12).

En ce qui concerne le calcul, sur dix entrants en CE2,

- quatre ne maîtrisent pas les compétences de base (connaître les nombres entiers et les additionner, exploiter un tableau à double entrée) ;

- six maîtrisent ces compétences dont quatre maîtrisent uniquement ces compétences de base ; un peu plus d'un maîtrise les compétences de base et les compétences approfondies (soustraire et multiplier des nombres entiers) ; enfin, un peu moins d'un maîtrise les compétences remarquables (analyser et résoudre les problèmes), et donc l'ensemble des compétences.

À l'entrée en CE2, quatre élèves sur dix ne maîtrisent pas encore les techniques de soustraction et de multiplication d'entiers mais, à ce moment du parcours scolaire, seule la maîtrise de l'addition d'entiers est requise. En revanche, quatre élèves sur dix ont, à l'entrée en CE2, des difficultés avec la technique de l'addition d'entiers.

Tableau I - Répartition des élèves de CE2 selon les niveaux de lecture et de calcul en 1994

	Lecture	Calcul
Ne maîtrisent pas les compétences de base	20,7 %	40,8 %
Maîtrisent uniquement les compétences de base	59,1 %	41,6 %
Maîtrisent aussi les compétences approfondies	13,7 %	10,1 %
Maîtrisent en outre les compétences remarquables	6,5 %	7,5 %
Ensemble	100 %	100 %

Puisque les élèves ont passé les deux épreuves, il est intéressant de croiser les deux nomenclatures afin d'obtenir la répartition des élèves selon leurs niveaux de compétences en lecture et en calcul (*tableau II*).

Un élève sur six se situe en dessous des compétences de base en lecture et en calcul. À l'inverse, 2,6 % des élèves entrant au CE2 maîtrisent les compétences remarquables à la fois en lecture et en calcul. En 1992, les pourcentages observés étaient respectivement de 13,1 % et de 4,2 %, ce qui est très proche.

Ces résultats montrent également que la répartition des élèves est sensiblement identique dans les deux domaines. La moitié des élèves ont un niveau identique (dans notre nomenclature) en lecture et en calcul, si l'on totalise les pourcentages de la diagonale du tableau II. Si on élargit cette diagonale, en incluant les élèves dont les niveaux diffèrent d'une unité, la proportion atteint près de

Tableau II - Répartition des élèves de CE2 selon les niveaux de lecture et de calcul en 1994

Calcul \ Lecture	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Total
Niveau 1	16,8 %	32,2 %	0,6 %	0,1 %	20,7 %
Niveau 2	22,3 %	28,4 %	5,8 %	2,6 %	59,1 %
Niveau 3	1,6 %	7,6 %	2,3 %	2,2 %	13,7 %
Niveau 4	0,1 %	2,4 %	1,4 %	2,6 %	6,5 %
Total	40,8 %	41,6 %	10,1 %	7,5 %	100 %

93 %. À l'inverse, seuls 0,2 % des entrants au CE2 ont des niveaux extrêmes opposés dans les deux disciplines.

Si l'on cherche à montrer en quoi les élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture ou en calcul et ceux qui maîtrisent l'ensemble des compétences se distinguent de par leurs caractéristiques socio-démographiques, il ressort que près de trois enfants d'ouvriers sur dix ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, contre un enfant de cadre supérieur sur dix. En ce qui concerne les compétences de base en calcul, les proportions sont de un enfant d'ouvrier sur deux, et de un enfant de cadre supérieur sur cinq. À l'autre extrémité, 6 % des enfants d'ouvriers et 17 % des enfants de cadres supérieurs maîtrisent l'ensemble des compétences en lecture et en calcul.

En ce qui concerne l'âge scolaire, les enfants qui, à l'entrée au CE2, ont un an de retard, sont dans quatre cas sur dix en dessous des compétences de base en lecture, et dans deux cas sur trois en dessous des compétences de base en calcul. Parmi les enfants "à l'heure" ou "en avance", ces proportions sont deux fois plus faibles.

Enfin, en ce qui concerne les performances filles-garçons, les filles sont moins nombreuses parmi les élèves qui sont en dessous des compétences de base en lecture. En calcul, quel que soit le niveau des compétences, les écarts sont trop faibles pour être jugés significatifs.

■ En septembre 1994, sur dix entrants en sixième,

- un peu plus d'un ne maîtrise pas les compétences de base en lecture (saisir l'information explicite de l'écrit) ;

- entre huit et neuf maîtrisent les compétences de base, dont un peu plus de trois d'entre eux maîtrisent uniquement ces compétences de base ; trois maîtrisent également les compétences approfondies (reconstituer l'organisation de l'explicite) ; enfin, deux maîtrisent les compétences remarquables (découvrir l'implicite d'un texte) et donc l'ensemble des compétences en lecture.

En ce qui concerne le calcul, sur dix entrants :

- un peu plus de deux ne maîtrisent pas les compétences de base (connaître et utiliser les entiers, connaître les règles élémentaires sur les décimaux) ;

- entre sept et huit élèves maîtrisent les compétences de base dont un peu moins de cinq maîtrisent uniquement ces compétences ; deux maîtrisent aussi les compétences approfondies (maîtriser les entiers, connaître et utiliser les décimaux, résoudre les problèmes) ; enfin, un peu moins d'un maîtrise également les compétences remarquables (résoudre des problèmes nécessitant l'organisation d'une démarche, justifier une réponse), et donc l'ensemble des compétences.

Parmi les élèves qui ne maîtrisent que les compétences de base en calcul, un sur deux a correctement répondu à 9, 10 ou 11 des 15 items qui constituent le bloc des compétences approfondies (le seuil de réussite de 75 % correspond à 12 items).

En ce qui concerne la géométrie, sur dix entrants :

- un peu moins de quatre ne maîtrisent pas les compétences de base (connaître et tracer les figures usuelles dans le plan) ;

- six élèves maîtrisent les compétences de base dont un peu moins de quatre maîtrisent uniquement ces compétences ; moins de deux maîtrisent aussi les compétences approfondies (maîtriser le vocabulaire géométrique, réaliser des travaux géométriques à partir de données) ; enfin, un sur vingt maîtrise les compétences remarquables (réaliser des travaux géométriques nécessitant un choix ou l'organisation d'une démarche, justifier une réponse) et donc l'ensemble des compétences.

Tableau III - Répartition des élèves de sixième selon les niveaux de lecture, de calcul et de géométrie en 1994

	Lecture	Calcul	Géométrie
Ne maîtrisent pas les compétences de base	14,4 %	23,0 %	38,0 %
Maîtrisent uniquement les compétences de base	34,1 %	48,4 %	39,1 %
Maîtrisent aussi les compétences approfondies	30,1 %	20,4 %	16,0 %
Maîtrisent en outre les compétences remarquables	21,4 %	8,2 %	6,9 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

La mise en perspective des répartitions des élèves selon les compétences en géométrie et en calcul de chaque élève montre que 16 % des élèves sont en dessous des compétences de base en géométrie et en calcul. À l'inverse, moins de 3 % des élèves entrant en sixième maîtrisent l'ensemble des compétences en géométrie et en calcul (tableau IV).

Tableau IV - Répartition des élèves de sixième selon les niveaux de géométrie et de calcul en 1994

Calcul \ Géométrie	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Total
Niveau 1	16,0 %	18,0 %	3,8 %	0,2 %	38,0 %
Niveau 2	5,9 %	22,7 %	8,2 %	2,3 %	39,1 %
Niveau 3	1,0 %	6,4 %	5,7 %	2,9 %	16,0 %
Niveau 4	0,1 %	1,3 %	2,7 %	2,8 %	6,9 %
Total	23,0 %	48,4 %	20,4 %	8,2 %	100 %

Quand on rapproche géométrie et calcul, très peu d'élèves maîtrisent l'ensemble des compétences dans un domaine et se situent en dessous des compétences de base dans l'autre (0,3 %). Si l'on s'en tient à la proportion d'élèves portée sur la diagonale du tableau (et qui correspond aux mêmes niveaux de compétences dans les deux disciplines), la somme atteint environ 47 %. En élargissant cette diagonale d'une unité, cette proportion est alors de 91 %. En d'autres termes, seul un élève sur dix a des niveaux de compétences en géométrie et en calcul sensiblement différents, et un sur deux a des niveaux identiques.

La mise en perspective des répartitions des élèves selon les compétences en lecture et en calcul montre que 7 % des élèves sont en dessous des compétences de base en lecture et en calcul (tableau V). À l'inverse, près de 5 % des élèves entrant en sixième maîtrisent l'ensemble des compétences en lecture et en calcul. En 1992, ces proportions étaient respectivement de 5 % et de 7 %, ce qui, à nouveau, est pratiquement identique.

De même qu'au niveau du CE2, quand on tient compte à la fois de la lecture et du calcul à l'entrée en sixième, très peu d'élèves maîtrisent l'ensemble des compétences dans une discipline et se situent en dessous des compétences de base dans l'autre (1,3 %). Si l'on s'en tient à la proportion d'élèves portée sur la diagonale du tableau (et qui correspond aux mêmes niveaux de compétences dans les deux disciplines), la somme atteint environ 37 %, ce qui est inférieur à ce que l'on observait au niveau du CE2. En élargissant cette diagonale d'une unité, cette proportion est alors légèrement supérieure à 94 %. En d'autres termes, seul un élève sur vingt a, à l'entrée en sixième, des niveaux de compétences en lecture et en calcul sensiblement différents.

Tableau V - Répartition des élèves de sixième selon les niveaux de lecture et de calcul en 1994

Calcul \ Lecture	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Total
Niveau 1	7,3 %	5,6 %	1,3 %	0,2 %	14,4 %
Niveau 2	11,6 %	17,8 %	4,3 %	0,4 %	34,1 %
Niveau 3	3,1 %	16,8 %	7,2 %	3,0 %	30,1 %
Niveau 4	1,0 %	8,2 %	7,6 %	4,6 %	21,4 %
Total	23,0 %	48,4 %	20,4 %	8,2 %	100 %

Parmi les enfants d'ouvriers, deux sur dix sont en dessous des compétences de base en lecture, un peu moins de quatre sur dix en dessous des compétences de base en calcul, de même en géométrie. Parmi les enfants de cadres, ces proportions sont deux fois moins élevées. À l'opposé, 13 % des enfants d'ouvriers maîtrisent l'ensemble des compétences en lecture, contre 42 % des enfants de cadres. En calcul, ces proportions sont de 6 % pour les enfants d'ouvriers et de 20 % pour les enfants de cadres, tandis qu'en géométrie elles sont de moins de 5 % pour les enfants d'ouvriers et de 15 % pour les enfants de cadres.

En ce qui concerne l'âge scolaire, parmi les enfants qui présentent un retard scolaire de un ou deux ans à l'entrée en sixième, la proportion de ceux qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture, en calcul ou en géométrie est deux fois plus élevée que pour les élèves "à l'heure" : parmi les élèves "en retard", un sur quatre est en deçà des compétences de base en lecture, un sur deux en deçà des compétences de base en calcul ou en géométrie. Chez les enfants "à l'heure", ces proportions sont de 11 % en lecture, 23 % en calcul et 33 % en géométrie.

Enfin, en ce qui concerne la comparaison filles-garçons, il ressort que les filles maîtrisent plus souvent les compétences en lecture fines (approfondies et remarquables) que les garçons. En mathématiques, qu'il s'agisse du calcul ou de la géométrie, les différences notées sont trop faibles pour être jugées significatives.

MÉTHODOLOGIE

Les nomenclatures de niveaux en lecture et en calcul à l'entrée au CE2 et en sixième ont été construites à partir des épreuves d'évaluation de septembre 1994, selon le principe adopté en 1992. L'ensemble des items en lecture d'une part, et en calcul d'autre part, ont été recensés dans les quatre protocoles, puis répartis en trois blocs de compétences. Cette répartition repose sur la seule analyse des contenus des exercices (situation, support, consignes) et permet d'obtenir des nomenclatures hiérarchisées en trois postes. Pour la nomenclature en géométrie en sixième, le principe de construction est identique aux précédents.

Pour le niveau CE2, les grilles sont les suivantes :

En lecture :

- **compétences de base** : reconnaître les mots courants, déchiffrer les mots inconnus, comprendre un texte simple ;
- **compétences approfondies** : retrouver des informations simples contenues de manière non explicite dans un texte ;
- **compétences remarquables** : comprendre un texte en mettant en relation les informations qu'il contient.

En calcul :

- **compétences de base** : connaître les entiers et les additionner, exploiter un tableau à double entrée ;
- **compétences approfondies** : soustraire et multiplier des nombres entiers ;
- **compétences remarquables** : analyser et résoudre des problèmes.

Pour chaque bloc de compétences, on a défini un seuil de réussite, qui représente le nombre minimum d'items auquel un enfant aura dû correctement répondre pour maîtriser les compétences du bloc concerné. Conformément aux règles en ce domaine, ce seuil a été fixé à 75 % des items. Ainsi, on dira qu'un élève de CE2 maîtrise les compétences de base en lecture s'il a correctement répondu à au moins 12 items sur les 16 du bloc compétences de base. Ce même élève maîtrise les compétences approfondies s'il a répondu à au moins 12 items sur les 15 du bloc des compétences approfondies et à au moins 12 items sur les 16 du bloc des compétences de base. Enfin, il maîtrise les compétences remarquables s'il a correctement répondu à au moins 15 items de ce bloc et à au moins 12 items du bloc des compétences approfondies et à au moins 12 items du bloc des compétences de base.

En ce qui concerne le calcul, la démarche pour répartir les élèves dans les trois blocs de niveaux de compétences est analogue.

Cet ensemble des règles permet alors d'affecter chaque élève dans un des quatre niveaux en lecture ou en calcul suivants :

- ne maîtrise pas les compétences de base,
- maîtrise uniquement les compétences de base,
- maîtrise également les compétences approfondies,
- maîtrise en outre les compétences remarquables, et donc l'ensemble des compétences.

Au niveau de la sixième, les grilles de nomenclatures en trois postes sont :

En lecture :

- **compétences de base** : saisir l'implicite d'un texte ;
- **compétences approfondies** : reconstituer l'organisation de l'explicite ;
- **compétences remarquables** : découvrir l'implicite.

En calcul :

- **compétences de base** : connaître et utiliser les entiers, connaître les règles élémentaires sur les décimaux ;
- **compétences approfondies** : maîtriser les entiers, connaître et utiliser les décimaux, résoudre des problèmes simples ;
- **compétences remarquables** : résoudre des problèmes nécessitant l'organisation d'une démarche, justifier une réponse.

En géométrie :

- **compétences de base** : connaître et tracer les figures usuelles dans le plan ;
- **compétences approfondies** : maîtriser le vocabulaire géométrique, réaliser des travaux géométriques à partir de données ;
- **compétences remarquables** : réaliser des travaux géométriques nécessitant un choix ou l'organisation d'une démarche, justifier une réponse.

Le principe adopté au niveau de la sixième pour répartir les élèves suivant les trois blocs de niveaux précédents en lecture et en calcul, puis selon quatre groupes est rigoureusement identique à celui mis en oeuvre au niveau du CE2.

Les résultats présentés dans cette Note ont été calculés à partir d'échantillons représentatifs au niveau national d'élèves entrant au CE2 ou en sixième et scolarisés dans des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat. Ces élèves, environ 2 500 à chaque niveau, ont passé l'ensemble des épreuves de français et de mathématiques en septembre 1994.

Tableau M1 - Nomenclature des compétences en lecture - Évaluation CE2 1994

	N° des items	Seuil de réussite
1 . Compétences de base : reconnaître les mots courants, déchiffrer les mots inconnus, comprendre un texte simple Reconnaître les mots courants et déchiffrer des mots inconnus, comprendre le sens d'un mot dans ses contextes usuels, comprendre des consignes et des énoncés simples et usuels, prélever une information simple et explicitement énoncée dans le texte.	1, 2, 3, 4, 6, 12, 18, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 43 (codes 1,2,4)	12 items
2 . Compétences approfondies : retrouver les informations simples contenues de manière non explicite dans le texte Reconnaître et savoir utiliser des indices topographiques et textuels, disposer des connaissances qui permettent de se servir d'un dictionnaire, retrouver des informations simples non explicitées dans le texte.	5, 8, 9, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25	12 items
3 . Compétences remarquables : comprendre un texte en mettant en relation les informations qu'il contient Traiter les indices grammaticaux pour parvenir à une lecture plus précise, construire par inférence des informations à partir de celles données par le texte, trouver l'une des intentions possibles du texte.	7, 10, 11, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 76, 77, 78, 79, 80	15 items

Tableau M2 - Nomenclature des compétences en calcul - Évaluation CE2 1994

	N° des items	Seuil de réussite
1 . Compétences de base : connaître les nombres entiers et les additionner, exploiter un tableau à double entrée Comprendre les désignations écrite et orale des nombres entiers, comparer et ordonner les nombres entiers, maîtriser la technique et l'utilisation de l'addition, lire ou placer des données dans un tableau à double entrée.	24, 26, 31, 32, 33, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 56, 57, 58, 59	13 items
2 . Compétences approfondies : soustraire et multiplier des nombres entiers Mettre en oeuvre les techniques opératoires de soustraction et de multiplication, comparer des nombres donnés sous formes additives et multiplicatives, utiliser la soustraction et la multiplication (calcul mental, problème simple).	27, 28, 29, 30, 34, 35, 36, 37, 38, 48, 49, 50, 51	10 items
3 . Compétences remarquables : analyser et résoudre des problèmes Utiliser les propriétés de la proportionnalité, analyser des situations et les résoudre.	25, 39, 52, 53, 54, 55, 63, 64, 65, 66, 67, 68	9 items

Tableau M3 - Nomenclature des compétences en lecture - Évaluation sixième 1994

	N° des items	Seuil de réussite
1 . Compétences de base : saisir l'information explicite de l'écrit Comprendre de qui ou de quoi on parle, tirer des informations ponctuelles d'un écrit.	5, 6, 9, 11	3 items
2 . Compétences approfondies : reconstituer l'organisation de l'explicite Retrouver l'enchaînement logique du texte, maîtriser les règles principales du code écrit, utiliser les ressources du contexte.	1, 2, 3, 4, 10, 12, 13, 16, 33, 35, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 52 à 68	25 items
3 . Compétences remarquables : découvrir l'implicite d'un texte Mettre en relation deux informations, dégager le présupposé d'un énoncé, dégager du contexte le sens d'un mot inconnu.	7, 8, 15, 34, 36, 50, 69, 70	6 items

Tableau M4 - Nomenclature des compétences en calcul - Évaluation sixième 1994

	N° des items	Seuil de réussite
1 . Compétences de base : connaître et utiliser les entiers, connaître les règles élémentaires sur les décimaux Lire et écrire des nombres entiers, comparer et ranger des nombres entiers (utiliser les signes correspondants), mettre en oeuvre les techniques opératoires de l'addition, de la soustraction, de la multiplication simple et de la division simple sur les entiers, choisir et exécuter des opérations sur les entiers, effectuer des travaux élémentaires sur les décimaux.	1, 2, 3, 4, 37, 38, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 63, 64	15 items
2 . Compétences approfondies : maîtriser les entiers, connaître et utiliser les décimaux, résoudre des problèmes simples, Lire et interpréter l'écriture décimale d'un nombre, comparer et ranger des décimaux, mettre en oeuvre les techniques opératoires de l'addition, de la soustraction, de la multiplication sur les décimaux, réaliser des travaux numériques faisant appel à l'analyse d'une situation.	5, 12, 13, 22, 23, 24, 29, 30, 39, 40, 41, 42, 57, 58, 74, 75, 76	13 items
3 . Compétences remarquables : résoudre des problèmes nécessitant l'organisation d'une démarche, justifier une réponse Résoudre un problème de proportionnalité ou réaliser un travail complexe sur les entiers, justifier le choix ou le rejet d'une solution donnée à un problème.	14, 19, 20, 21, 35, 36, 62, 81, 82, 83	8 items

Tableau M5 - Nomenclature des compétences en géométrie - Évaluation sixième 1994

	N° des items	Seuil de réussite
1 . Compétences de base : connaître et tracer les figures usuelles dans le plan Reconnaître des figures élémentaires, effectuer des tracés élémentaires sur un support donné, effectuer des travaux élémentaires sur des grandeurs géométriques (longueurs, périmètres, aires).	6, 7, 9, 16, 17, 28, 43, 44, 52, 53, 69, 77, 78, 79, 80, 89, 90	13 items
2 . Compétences approfondies : maîtriser le vocabulaire géométrique, réaliser des travaux géométriques à partir de données Maîtriser le vocabulaire descriptif de la géométrie, effectuer des travaux géométriques sur des configurations, géométriques simples, effectuer des travaux géométriques sur des grandeurs données.	8, 10, 11, 15, 31, 32, 33, 34, 67, 70, 71, 91, 92	10 items
3 . Compétences remarquables : réaliser des travaux géométriques nécessitant un choix ou l'organisation d'une démarche, justifier une réponse Décrire ou construire une figure complexe, effectuer des travaux sur des grandeurs géométriques à partir d'éléments à organiser.	18, 66, 68, 72	3 items

POUR EN SAVOIR PLUS

Évaluation CE2-6ème de septembre 1992, résultats complémentaires et analyse, Les dossiers d'Éducation et Formations n° 31, DEP, août 1993.

B. Ernst, *Les compétences en lecture et en calcul des élèves à l'entrée en CE2 et en sixième, évaluation de septembre 1992*, Note d'information 94.11, DEP, mars 1994.

A. Brizard, *Évolution des performances en français et en mathématiques à l'entrée en sixième entre 1980 et 1993*, Note d'information 94.12, DEP, mars 1994.

Évaluation CE2-6ème de septembre 1994, Les dossiers d'Éducation et Formations n° 50, DEP, février 1995.